ATELIER

Les données personnelles, le RGPD et les fonctions Ressources Humaines

QUEL EST L'ENJEU DU RGPD POUR LES RESSOURCES HUMAINES ?

Avec la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données personnelles, l'information lors de la collecte des données personnelles et la gestion du consentement est une des priorités de l'entreprise. L'entreprise se doit d'identifier la donnée personnelle, de documenter son traitement, de protéger ses accès au sein de son système d'information.

PUBLIC

Services RH, gestionnaires de paie, responsables du recrutement, référents RGPD (CIL, DPO, correspondants...), Responsables de formation

DURÉE	CAPACITÉ
1 JOUR	6 À 8 PERSONNES

CALENDRIER

BORDEAUX
le 2 avril 2019
15 bis allée James Watt
33700 Mérignac
Réunion d'information le 7/02

LIMOGES
le 14 mai 2019
Confirmation d'adresse à venir
Réunion d'information le 5/03

BAYONNE
le 9 avril 2019
Confirmation d'adresse à venir
Réunion d'information le 21/03

POITIERS
le 21 mai 2019
Centre d'affaires Futuropôle
Téléport 4 - 1 av. René Monory
86360 Chasseneuil du Poitou
Réunion d'information le 12/03

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Avoir la vision globale des obligations du RGPD dans la protection des données au regard des ressources humaines, disposer des informations et des documents nécessaires à la gestion des processus de collecte d'information personnelles des salariés et des clients de l'entreprise
- Etre à même de définir les finalités de traitements et de connaitre les obligations des responsables de traitement (interne ou sous-traitant)

SUPPORTS ET OUTILS MIS A DISPOSITION

- La présentation effectuée par le consultant au format PDF.
- L'article 4 du Règlement Européen de Protection des Données personnelles
- La fiche type de collecte des traitements de données personnelles
- Bibliographie web des documents complémentaires à l'atelier
- Abonnement à titre gratuit à la communauté privée des DPO de Tilaune (Forum de discussion, Signets de veille, modèles de documents et blog d'échange d'idées)

PROGRAMME

- Rappeler les fondamentaux, les interactions et les obligations du RGPD dans le contexte des ressources humaines
- Identifier les données personnelles et décrire les traitements des données au niveau des Ressources Humaines, constituer le registre de traitement de données comme l'outils de suivi de conformité
- L'information et le consentement préalable des employés, des stagiaires, des sous-traitants etc (candidature, embauche, travail, paie, formation, fin de contrat)
- La nécessité de minimiser et de sécuriser les données personnelles collectées, les contraintes d'archivages, la gestion des emails, la durée de conservation des données des employés, des stagiaires, des sous-traitants
- Les études d'impact, les audits de la CNIL, réagir à la violation des données

ANIMATION

- La présentation magistrale d'un consultant certifié DPO
- Des exercices de compréhension
- La présentation des Normes Simplifiées de la CNIL comme guide rédactionnel